

FINANCES

Décision modificative n°1 de l'Etat Prévisionnel de Recettes et de Dépenses les Grillons- Budget 50 200

1 DOCUMENT - Publié le 27 juin 2024

CIAS
Comité d'Administration
Séance du 27 juin 2024 à 17h00

Siège du conseil de Grand Lac, 1385 Boulevard Louis Trépoix-Alexis-Balot

N° de l'Etat Prévisionnel	Montant (€)	Montant (M€)	Prévision (M€)
1. Mairie de Chilly-Mazarin	20		
2. Région Bretagne		2	
3. Département d'Ille-et-Vilaine	20		
4. Syndicat Intercommunal	20		
5. Mairie de La Chapelle	20		
6. Mairie de La Chapelle	20		
7. Mairie de La Chapelle	20		
8. Mairie de La Chapelle	20		
9. Mairie de La Chapelle	20		
10. Mairie de La Chapelle	20		
11. Mairie de La Chapelle	20		
12. Mairie de La Chapelle	20		
13. Mairie de La Chapelle	20		
14. Mairie de La Chapelle	20		
15. Mairie de La Chapelle	20		
16. Mairie de La Chapelle	20		
17. Mairie de La Chapelle	20		
18. Mairie de La Chapelle	20		
19. Mairie de La Chapelle	20		
20. Mairie de La Chapelle	20		
21. Mairie de La Chapelle	20		
22. Mairie de La Chapelle	20		
23. Mairie de La Chapelle	20		
24. Mairie de La Chapelle	20		
25. Mairie de La Chapelle	20		

Montant total : 400 € (0,4 M€)

Montant total : 400 € (0,4 M€)

Ainsi adopté le 27 juin 2024

Le Secrétaire de Grand Lac
Christophe BENOIST



2024-06-27_DELIB14.PDF

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 311,7 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.